

Résultats de l'élève :Nom:.....Prénom.....

Classe de terminale (série) :Effectif (obligatoire)Année scolaire (obligatoire) 20..... - 20.....											
Niveau de classe (obligatoire) :		Faible		Moyen		A. Bon		Bon		Très Bon	
DISCIPLINES		Moyenne /20 – 1er trimestre			Moyenne /20 – 2ème trimestre			Moyenne /20 – 3ème trimestre			
		De l'élève		De la classe		De l'élève		De la classe		De l'élève	
				Max. Min.				Max. Min.			
MATHEMATIQUES											
PHYSIQUE / CHIMIE											
STI / STL											
PHILOSOPHIE											
LV1											

Notes obtenues aux épreuves anticipées de français Ecrit : / 20 Oral : / 20

Appréciations des professeurs

Ces appréciations doivent être établies en fonction des résultats obtenus dans le cadre des enseignements de tronc commun et surtout des aptitudes (décelées ou prévisibles) à la poursuite d'études supérieures.

Disciplines	Appréciations générales	Classement de l'élève	Effectif de la classe
Nom du Professeur			
Nom du Professeur			
Nom du Professeur			
Nom du Professeur			
Nom du Professeur			

Appréciation du chef de l'établissement

Notamment motivation, Aptitude à un effort soutenu	Défavorable	Réservé
	Favorable	Très Favorable

A _____, le ____/____/____ le chef d'établissement : _____ (Cachet)

DECISION DE LA COMMISSION D'ADMISSION	
Admis :	Date : ____/____/____
Non admis :	Signature et cachet :
Admis sur liste d'attente	
Eventuellement, date de transmission du dossier pour le deuxième vœu ____/____/____	
Motivation indispensable si refus :	

INSTRUCTIONS RELATIVES A LA CONSTITUTION DU DOSSIER

I. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER, ET A CLASSER DANS L'ORDRE SUIVANT :

- copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées de français,
- copie des trois bulletins trimestriels de la classe de première,
- copie des deux premiers bulletins trimestriels de la classe de terminale,
- 1 enveloppe autocollante format 26x33 cm affranchie au tarif en vigueur pour 250 gr libellée à l'adresse du candidat,
- 1 enveloppe de format normal libellée à l'adresse du candidat et affranchie au tarif normal.

II. DEPÔT DU DOSSIER :

Une fois constitué, ce dossier sera transmis par les soins du chef d'établissement fréquenté, de manière à ce qu'il arrive impérativement au secrétariat de l'ENSIAME , avant la date du 03 avril 2009.

III. NOTIFICATION DE LA DECISION :

La décision concernant votre demande d'admission vous sera notifiée dans les meilleurs délais possibles et au plus tard avant la fermeture pour les vacances d'été. En conséquence il est inutile de solliciter, y compris par téléphone, le secrétariat des admissions surchargé en cette période de l'année. Votre admission ne deviendra définitive que lorsque vous aurez transmis au chef d'établissement d'accueil votre attestation de succès au baccalauréat ainsi que les documents demandés par l'établissement.

* Ecoles faisant parties du réseau POLYMECA

CESTI – SUPMECA (Paris, Toulon)
ENSIAME (Valenciennes)
ENSMM (Besançon)
ENSMA (Poitiers)
ENSIB (Bourges)

ENSIAME
Service des admissions Coursus Intégré
Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9
Tel : 03-27-51-12-31 Fax : 03-27-51-12-00
E-mail : caroline.tabary@univ-valenciennes.fr
www.univ-valenciennes.fr/ensiam